

**Communiqué de presse**

Paris, le 4 mai 2025

**CONVENTION SUR LES  
« TEMPS DE L'ENFANT » :  
LE PRÉSIDENT MET EN DANGER  
L'ÉCOLE ET SES PERSONNELS**

Le **SNALC** rejette la énième instrumentalisation de l'École à des fins politiques à laquelle vient de s'adonner le président de la République.

En annonçant une convention citoyenne sur les « temps de l'enfant », Emmanuel Macron remet une pièce dans une machine dont l'unique produit fini est le « prof-bashing ». Le **SNALC** et les personnels qu'il représente n'en peuvent plus d'entendre tout un chacun donner son avis, avec des arguments dont la scientificité est au mieux douteuse.

Alors que l'École française traverse une grave crise, fondée avant tout sur la faible rémunération de ses personnels, le manque d'attractivité de ses métiers et les conditions de travail et d'apprentissage déplorables dans notre pays, nous allons repartir dans une séquence purement communicationnelle à base de « les vacances d'été sont trop longues » et autres billevesées.

Le **SNALC** demande la suspension immédiate de cette pure entreprise de com', et la mise en œuvre des investissements budgétaires dont notre École a besoin pour rémunérer correctement ses personnels et les faire travailler dans des conditions correctes.

Contact :Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, [jr.girard@snalc.fr](mailto:jr.girard@snalc.fr)